



2 | La liaison ferroviaire de demain est en marche

SOMMAIRE

2 | Chablais Agglo

Liaison directe Aigle-Monthey

3 | Histoire

Quand Monthey était une commune viticole

4 | Transports

Le terminal combiné est sur les rails

6 | En images

Un carnaval gourmand
Alain Morisod reçoit

la Bourgeoisie d'honneur

8 | Sport

Le FC Monthey fête ses 100 ans

9 | L'invité

Bernard Martin

10 | Vie locale

La commune propose désormais 4 cartes journalières CFF

De nouveaux appartements protégés

Des ordinateurs pour les écoles de Monthey

11 | Conseil général

Une année 2009 bien remplie

12 | Bourgeoisie

Le vallon de They

Votre sécurité



Par
Guy
ROUILLER

Municipal
de la Sécurité

Discreète et efficace pourrait être la devise de notre gente policière. Une profession régie par le carcan administratif qui se complait dans un fonctionnement varié et indépendant! Qui n'a pas eu le sentiment que l'uniforme donnait à nos agents une autorité usurpée, voire abusive? La diversité des personnalités implique des fonctionnements et des réactions variées et parfois mal interprétées. Les professions liées à la sécurité, à la gestion de conflits, et surtout aux secours, sont par excellence la résultante d'une indépendance d'esprit, emprunte d'une vision de discernement et de rapidité de décision. Elles méritent une analyse plus approfondie que celle qui nous interpelle de prime abord.

A l'instar de tous les services en appui à la population, nos services de sécurité s'entraînent et s'activent sur les spécificités de leurs responsabilités, prêts à intervenir sur des scènes inédites, à la vue de spectateurs parfois critiques, mais souvent reconnaissants. Le dévouement de personnes bénévoles et prêtes à risquer leur vie, à toutes les heures de la journée et de la nuit, induit notre respect et nos encouragements. Nous souhaitons que la mise à disposition de moyens modernes et performants sachant stimuler nos jeunes citoyens à s'engager pour des causes louables comme le service du feu.

A l'heure où les politiques se motivent dans des discours sur «l'agglo» (comprendre réflexions globales sur l'aménagement d'une agglomération), Monthey a pris ce challenge sur son aile sud; une convention de collaboration avec le service du feu de Massongex et de Vérossaz vient d'être signée à la satisfaction des hommes de terrain. Une négociation est en cours avec la police de Saint-Maurice et certainement que le site chimique donnera son accord ce printemps pour la construction commune d'une caserne du feu sur notre territoire qui confirmera la valeur des dos-

siers présentés par nos services. Ce développement du chef-lieu dénote un esprit d'ouverture de nos édiles.

Tout est perfectible et nous en sommes conscients. L'intérêt pour la profession, l'ambiance de travail et le dynamisme institués par les supérieurs en sont les agents actifs. La notoriété de nos services de la sécurité civile et publique est indéniablement reconnue. Si elle devait être enviée, elle serait assurément une garantie de qualité, de confiance et de proximité pour nos concitoyens. L'évolution des techniques et la rapidité des communications nous stimulent et nous contraignent à nous remettre constamment en question. Pour votre confort, nous allons retravailler sur des tarifs progressifs de parcage, afin de faciliter l'accès au centre ville et créer un environnement agréable.

24 heures sur 24, tous nos services de sécurité sont à votre disposition pour gérer vos problèmes et répondre à vos questions.

Guy Rouiller

La liaison ferroviaire de demain est en marche

Le comité de pilotage du projet Chablais Agglo propose d'améliorer la desserte entre Monthey et Aigle. Plusieurs tracés sont à l'étude.



La halte AOMC actuelle à Monthey-ville pourrait être transformée en arrêt. Le trajet entre Champéry et Aigle serait ainsi réduit de 15 minutes.

(Céline Monay)

50'000 habitants en 2025 répartis entre Monthey, Aigle, Ollon, Bex, Collombey-Muraz et Massongex: telles sont les perspectives démographiques mises en évidence dans le cadre du projet d'agglomération du Chablais. Le diagnostic concernant les transports publics à Monthey est évident: la desserte vers l'extérieur de l'agglomération est de qualité (un train interrégional circule toutes les

30 minutes) mais inégale, Monthey ne se situant pas le long de la ligne du Simplon.

Différentes réflexions avaient déjà été conduites ces dernières années autour de l'AOMC dans l'optique de la mise en place d'un RER-Chablais mais c'est en automne de l'année dernière, sous l'impulsion du président de Monthey Fernand Mariétan et du syndic d'Aigle Frédéric Borloz,

qu'une véritable étude de faisabilité a été commandée afin d'affirmer clairement la position des Transports publics du Chablais (TPC) dans le cadre du projet d'agglo.

Monthey-Aigle en dix minutes

Est-il possible de créer une offre de transport attractive entre les villes d'Aigle et de Monthey, à savoir en améliorant le temps de parcours et la fréquence? «L'objectif est de relier les deux villes en 10-12 minutes, au lieu de 20 aujourd'hui, avec une fréquence toutes les demi-heures afin d'assurer la correspondance avec les convois InterRégio à Aigle», souligne Fernand Mariétan.

Plusieurs variantes viennent d'être présentées. La desserte directe par St-Triphon avec un passage sur le bas d'Ollon semble être la plus réaliste. Les plus gros changements seront réservés au côté valaisan. A terme, l'AOMC devrait longer la voie CFF depuis Collombey jusqu'en gare CFF de Monthey, cette dernière faisant office de plateforme ferroviaire entre les lignes CFF et AOMC. «Outre le

gain de temps considérable qu'elle offre, cette voie directe permet la suppression du passage sur route à Collombey et réduit à néant le cul-de-sac de la gare AOMC à Monthey», souligne Fernand Mariétan.

A noter que la réduction du temps de parcours pourra se faire avec du matériel roulant adapté. Les TPC modifieront les rames existantes du trafic urbain et en achèteront de nouvelles.

Gare AOMC transformée en halte

Ce changement impliquerait le maillage entre les deux gares à Monthey. La solution consisterait à faire remonter les rames le long de l'avenue de la Gare jusqu'à la halte AOMC. «L'actuel cul-de-sac à Monthey-ville serait ainsi transformé en arrêt. Le tram poursuivrait ainsi sa route jusqu'à Champéry. L'ensemble de ces mesures permettra de réduire de quinze minutes le trajet entre Champéry et Aigle», précise Claude Oreiller, directeur des TPC.

Ces variantes ont été soumises au comité de pilotage (COFIL) de Chablais Agglo qui devra en retenir une d'ici l'été prochain.

C. Mo

Quand la vigne était reine à Monthey

Il y a un peu plus d'un siècle, la culture du raisin occupait une grande partie du territoire communal. Si l'urbanisation a eu raison des vignes, quelques hectares restent néanmoins les témoins d'une époque d'autarcie.

Si le vin fait partie d'une culture que l'on déguste dans le Chablais valaisan, il fut un temps où la culture se pratiquait sur le terrain. Difficile d'imaginer Monthey avec des vignes à la rue de la Verrerie ou sur le terrain qui abrite aujourd'hui le Théâtre du Crochetan, et pourtant! A la fin du XIXe siècle, le vignoble se trouve directement aux abords de la ville, à la fois dans la plaine et sur le coteau en rive gauche de la Vièze. Des vignes sont également cultivées en rive droite, sur le coteau d'Outrevièze. Selon le recensement pratiqué par le Département de l'intérieur en 1921, le district possède 117,5 hectares de vignes. A elle seule, la commune de Monthey détient la plus grande part avec 53,3 hectares ré-

pertoriés. Fendant, rhin ou sylvaner étaient les cépages les plus répandus.

Mais c'est de l'époque romaine que datent les premières preuves de la culture de vignes dans la région. Au Moyen-Age, l'extension de la viticulture se fait sur l'ensemble du territoire de la châtellenie de Monthey et parfois, dans des emplacements très particuliers, comme sous gare au lieu-dit Verpont. Si le vin de cette époque se rapprochait du vinaigre, celui produit il y a un siècle avait une bonne réputation. Tenanciers d'auberge mais aussi particuliers, tous possédaient quelques hectares qui leur permettaient de vivre en autarcie.

L'après-guerre annonce le déclin de la viticulture montheyssanne. De nombreuses

parcelles disparaissent, principalement en plaine, sous l'impact de la croissance urbaine. Avec l'industrialisation de la cité, la vigne est devenue progressivement un gain accessoire et les constructions ont fini par remplacer les parchets de vigne.

2,9 hectares aujourd'hui

Aujourd'hui, selon le dernier recensement réalisé par la commission d'encépagement du vignoble et qui a été homologué en décembre dernier par le Conseil d'Etat, la surface viticole de la commune est de 2,9 hectares. Des vignes situées pour l'essentiel Outre-Vièze et sur le côté aval de l'Hôpital de Malévoz et exploitées en grande majorité par deux professionnels, Rapha Buttet et Dominique Pas-

saquay. «Toutes les vignes sont situées en zone à bâtir, ce qui laisse penser que leur disparition est programmée à plus ou moins longue échéance», souligne Gérard Gay-des-Combes, responsable de la commission d'encépagement du vignoble. Un avis partagé par Dominique Passaquay: «D'un point de vue économique, on peut le comprendre. Je travaille les vignes de mes parents qui doivent bien valoir 200 francs le m² alors qu'en zone agricole, elles coûtent entre 10 et 20 francs le m² en Valais». Une situation qui n'empêche pas le vigneron-encaveur de cultiver des vignes sur le coteau bien que l'essentiel de son domaine se trouve à Saxon. «N'oubliez pas un instant que la qualité soit moindre, simplement on doit adapter un cépage à

un sol et à un climat. On ne peut cultiver à satisfaction des cépages tardifs (humagne rouge, petite arvine etc...) sur nos sols mais d'autres cépages comme le pinot noir ou le gamay conviennent bien».

Est-il important de conserver une production montheyssanne? A cette question, Dominique Passaquay se montre plutôt négatif: «Il est bien trop tard pour se poser ce genre de questions. La commune de Monthey et ses politiques n'ont jamais eu pour priorité la sauvegarde du patrimoine et du paysage, pas plus que l'esthétique du territoire de la ville et de la périphérie. Il suffit d'observer l'aménagement architectural de notre environnement pour le comprendre très rapidement».

C. Mo



En 1892, la vigne s'étend des coteaux au Bourg de Monthey jusqu'à la hauteur de la rue actuelle de la Verrerie. (Photo prêtée par le Vieux-Monthey)

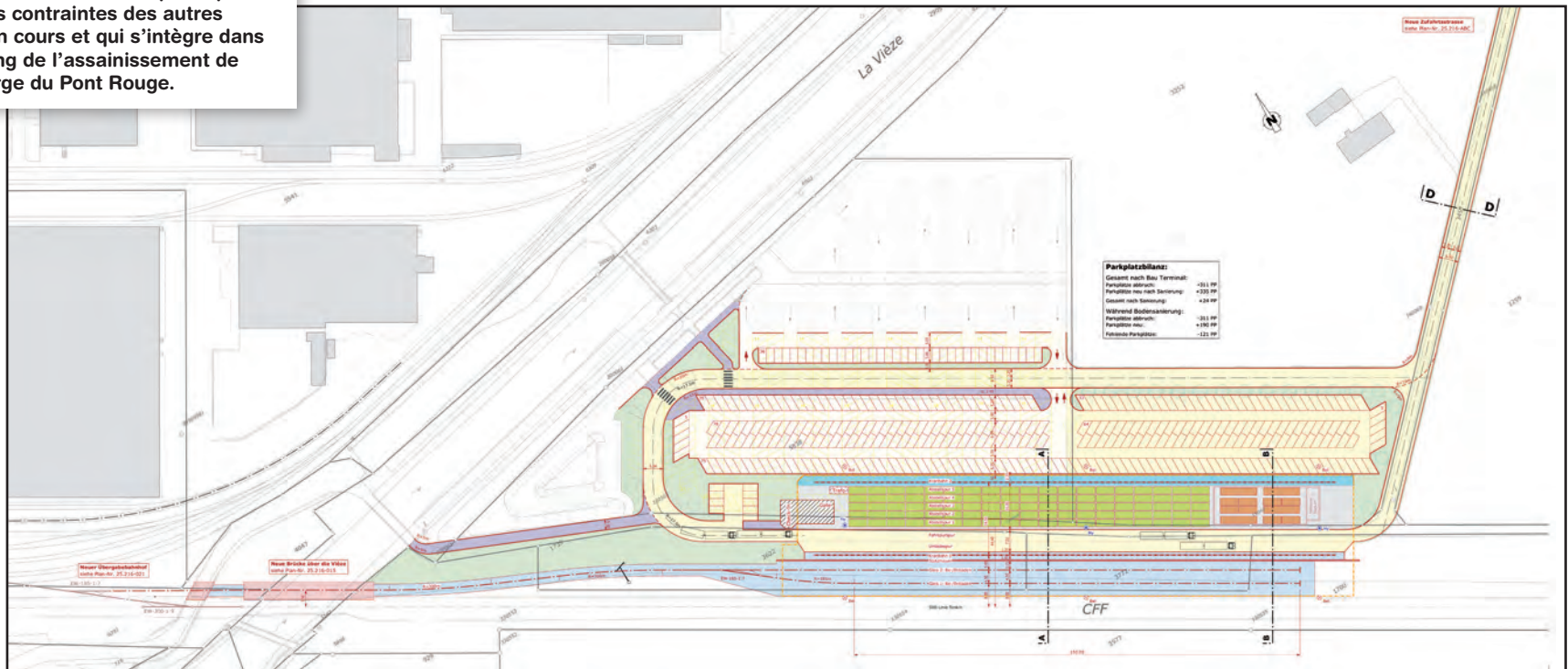


Aujourd'hui, la commune ne compte plus que 2,9 hectares situés essentiellement sur le coteau. (Commune de Monthey)

Une plateforme sur de bons rails

En gestation depuis de nombreuses années, le projet de terminal rail-route passe à la vitesse supérieure. Un avant-projet a finalement été choisi pour être présenté à Berne. Devisé à quelque 50 millions de francs, il pourrait obtenir une subvention de l'ordre de 80%.

L'avant-projet retenu prévoit une construction le long de la ligne du Tonkin. Une construction qui respecte toutes les contraintes des autres projets en cours et qui s'intègre dans le planning de l'assainissement de la décharge du Pont Rouge.



Implanter un terminal de transport combiné tout en respectant et intégrant les contraintes importantes que sont l'assainissement de la décharge du Pont Rouge, la sécurisation de la Vièze et la troisième correction du Rhône: tel est le défi du comité de pilotage de ce méga-projet de gare de transbordement au sud de la ville, porté conjointement par la commune et l'entreprise Syngenta.

Après l'examen et l'analyse de différentes variantes, leur choix s'est fixé sur une construction le long de la ligne du Tonkin. Ce projet nécessite la création d'un nouveau raccordement ferroviaire le long du site chimique avec la construction d'un nouveau pont accolé au Pont Rouge. Un accès routier sera également créé depuis le giratoire des Tardys, à Massongex. «Ce projet a l'avantage de respecter toutes les contraintes des autres projets en cours et de s'intégrer dans le planning de l'assainissement de la décharge du Pont Rouge», souligne Daniel Comte, chef du service Travaux publics & Environnement.

Il a en tout cas été préféré à d'autres variantes qui prévoyaient soit d'intégrer le terminal dans les aménagements des digues de la Vièze soit de déplacer entièrement la ligne du

Tonkin sur la longueur de l'assainissement de la décharge du Pont Rouge, l'accès routier ne changeant pas. «Ces variantes étaient plus contraignantes. Il fallait tenir compte des contraintes hydrauliques liées aux crues de la Vièze ou justifier des dépenses très élevées pour le déplacement de la ligne du Tonkin.», ajoute Daniel Comte.

Ouvert à toutes sociétés

Quelle que soit la variante, le principe de ce terminal reste le même. Sortant de l'autoroute A9 à Bex, les poids lourds accèderont directement au terminal depuis le giratoire des Tardys, sans traverser la ville. Leur chargement sera ensuite expédié sur la ligne du Simplon, via celle du Tonkin. Le site chimique disposera d'un aiguillage propre, supprimant ainsi les manœuvres qui paralysent aujourd'hui plusieurs carrefours. Avec cette gare de transbordement au sud de la ville, les autorités espèrent faire de Monthey une plateforme régionale du transport de marchandises. «Le terminal sera non seulement utilisé par les entreprises du site chimique mais aussi par toute société désireuse de transférer ses chargements de la route au rail», précise Daniel Comte.

Pérennité du site chimique

Les enjeux sont importants. «Ce projet pérennise l'activité économique sur le site chimique en offrant un outil de travail performant», aime à répéter le président de la ville, Fernand Mariétan. Pour les habitants, la création de ce terminal devrait apporter une bouffée d'air frais à certains quartiers. A commencer par le quartier de la gare mais aussi celui du Tonkin.

Devisé entre 43 et 50 millions de francs, le terminal devrait être financé à 80% par des subventions fé-

dérales et cantonales. Le reste sera à la charge de la société propriétaire constituée par le site chimique et de la commune de Monthey.

S'il s'agit de rester prudent quant au calendrier du futur chantier, les responsables du projet espèrent pouvoir mettre à l'enquête le projet cette année encore. «Mais cela nécessite encore un changement partiel d'affectation des zones», conclut Daniel Comte.

C. Mo

Un projet lancé en 2002 déjà

Le projet de terminal de transport combiné ne date pas d'hier. Les premières discussions concernant les nuisances liées au trafic et manœuvres ferroviaires ont lieu en 2002 déjà. Une année plus tard, les premières esquisses et variantes de nouvel accès ferroviaire avec les CFF sont faites. Un groupe de travail appelé «Terminal» est créé en 2004.

En 2006 et après avoir fait l'objet d'un examen des contraintes et de la faisabilité, le projet de principe est présenté aux instances concernées.

L'année dernière, un comité de pilotage est nommé et plusieurs mandats d'étude sont lancés. Parmi les trois variantes proposées, celle privilégiant l'accès le long de la ligne du Tonkin vient d'être retenue. Le projet devrait être mis à l'enquête cette année encore. Pour une inauguration envisagée en 2013.

C. Mo

Un Carnaval haut en couleurs

Placé sous le signe de la gourmandise, le 138e Carnaval de Monthey a connu un beau succès. Le traditionnel cortège a réuni quelque 36'700 spectateurs qui ont pu écouter les 15 guggenmusiks, saluer le prince Cachalot 1er, alias Didier Cachat, et admirer les 14 chars. Le cortège a réuni 1060 figurants et musiciens et il a fallu 27 kilos de grimage divers pour les maquiller. Quant aux spectateurs, ils ont été engloutis sous 465 749 880 confettis, soit 2,07 tonnes, selon l'estimation des organisateurs.

Photos: Céline Monay





Alain Morisod à l'honneur

En marge de son concert de Noël, Alain Morisod a reçu le 17 décembre dernier le prix de la Bourgeoise de Monthey. Cette distinction est remise à des personnes de la commune (ou originaires de l'endroit) qui ont porté le nom de la ville au-delà de ses frontières ou œuvré pour la collectivité. Le musicien a reçu ce prix avec plaisir: «Mon père était de Monthey. Vers 1915, il est parti avec la famille à Genève. Je n'ai jamais habité la commune mais j'y ai des souvenirs de jeunesse. Ce prix me rapproche des origines de mon père», a-t-il souligné.



1. Alain Morisod en discussion avec Jean-Bernard Duchoud, président du comité de la Bourgeoise et Denis Alber, ancien directeur du Théâtre du Crochetan.
2. Outre le prix de la Bourgeoise de Monthey, le musicien a reçu un piano en chocolat.
3. L'artiste David Ciana (au centre) a offert l'une de ses œuvres à Alain Morisod.
4. Plusieurs Montheyens ont profité de cette réception pour saluer leur idole.

Photos: Patrice Coppex



Un siècle de foot qui se fête toute l'année

Fondé en 1910 sous l'égide de Louis Giovanola, le FC Monthey fête cette année son 100e anniversaire. Pour marquer l'événement, les responsables ont eu l'idée de répartir les manifestations sur l'ensemble de l'année, soit au moins une par mois.

1910-2010: que de buts marqués, de crampons usés, de ballons shootés en 100 ans. De la bande de copains initiale à la vingtaine d'équipes aujourd'hui inscrites à l'Association valaisanne de football (AVF), le parcours du FC Monthey s'est fait sous le signe de l'ascension. «Le club fait partie des pionniers en Valais, avant même le FC Sion», rappelle Michel Couturier, président du FC Monthey. Rien de tel qu'un événement par mois pour fêter le jubilé. «Nous voulions sortir de l'ordinaire et ouvrir la fête à toute la population, d'où le thème de l'ouverture», explique Jean-Rodolphe Wassmer, président du comité d'organisation du 100e anniversaire. Après une soirée déguisée au Théâtre du Crochetan en janvier et une participation à Carnaval en février, place aux souvenirs avec une grande exposition retraçant l'histoire du club, à découvrir jusqu'au 20 mars au centre Manor de Monthey.

Le 17 avril aura lieu le traditionnel souper de soutien du club avec de nombreuses animations au programme. «Joueurs et anciens ont monté une revue vivante sur l'histoire du club. Humour au programme!» promet Jean-Rodolphe Wassmer. Le programme s'annonce chargé pour le mois de mai. Ceux qui auraient manqué l'exposition pourront la découvrir à la Migros Verrerie de Monthey. Le club organise également la dernière étape du tour du Chablais le 12 mai. «Nous nous sommes associés au Tournoi international de Monthey pour organiser la 40e édition de la manifestation qui aura lieu du 20 au 23 mai», poursuit le président du comité d'organisation. A noter encore que le FC Monthey ne manquera pas de fêter la Coupe du monde 2010. Une grande tente et un écran géant seront montés au stade Philippe Pottier et des soirées déguisées à thème sont au programme.

Un club formateur

Les débuts du club en 1910, sous l'égide de Louis Giovanola, se sont faits dans un cercle restreint d'initiés. Il faut attendre les années d'après-guerre pour que le sport connaisse un réel succès à Monthey. Aujourd'hui, c'est avant tout le rôle formateur du FC Monthey que Michel Couturier tient à mettre en avant: «Le club a formé des joueurs reconnus sur le plan cantonal, national, voire international. Cette mission doit se poursuivre et une ascension de la première équipe en 1ère ligue permettrait de solidifier les structures et d'en faire profiter les meilleurs jeunes footballeurs du Chablais».

C. Mo



(Photo prêtée par le Vieux-Monthey)

Que ce soit hier ou aujourd'hui, le FC Monthey porte l'étiquette d'un club rassembleur et formateur à travers tout le Chablais.



(Daniel Clerc)

Le fromager qui voue une passion au ballon rond



Bernard Martin tient dans ses mains une photo de famille présentant trois générations de fromagers.

(Céline Monay)

Enfant de Monthey, Bernard Martin avoue deux passions. Le fromage, dont il a fait son métier, et le football. A 80 ans, il continue de suivre chaque match de son club fétiche, le FC Monthey. De nature assez discrète, Bernard Martin admet avoir conservé un humour typiquement monthey-san et le prouve: «Dites au président qu'à partir de 80 ans, on ne devrait plus payer d'impôts!».

Bernard Martin, quel regard portez-vous sur la ville?

Je suis né et j'ai grandi ici. A cette époque, il y avait des fermes à la rue de Venise et des champs partout. Cela a bien changé. Les immeubles se construisent partout. Personnellement, certains secteurs comme les surfaces commerciales du côté de Collombey me plaisent peu. Cet essor a engendré une hausse de la circulation importante. Ce sont les désavantages de cet essor mais si c'est positif pour notre ville, tant mieux. Il faut vivre avec son temps.

Vous avez longtemps tenu la fromagerie à la rue de Venise, c'est maintenant votre fils qui a repris le magasin. Le fromage, c'est une affaire de famille?

Absolument. Mon père a ouvert la laiterie à Monthey en 1940. J'avais 10 ans. Cinq ans et demi plus tard, je suis parti à Berne pour faire mon apprentissage de fromager. Quand je suis revenu, j'ai travaillé avec mes parents tout en faisant les marchés. Il y a une quinzaine d'années, j'ai transmis le flambeau à mon fils Jean-Blaise mais je viens encore donner un coup de main au magasin lorsque mon fils est au marché.

Quels sont vos loisirs?

J'adore le football. J'ai commencé au FC Monthey en tant que junior en 1945 puis j'ai intégré la première équipe avant de devenir tour à tour manager, coach, vice-président, président technique et enfin président du club de 1986 à 1989. J'ai même reçu le prix du mérite sportif de la commune en 1989. Aujourd'hui, je suis toujours très attaché au FC Monthey. J'assiste à tous les matchs et je suis très fier de pouvoir participer aux 100 ans du club.

Je me rends aussi volontiers au restaurant pour visiter la clientèle et j'aime retrouver mes amis autour d'un verre.

Quelles sont les personnalités monthey-sannes qui vous ont marqué?

Je reviens une fois encore au foot: Benjamin Fracheboud, les frères Giovanola et Georges Contat qui ont fondé le FC Monthey. J'ai été marqué par leur sympathie, leur savoir-vivre et leur engagement pour le club.

C. Mo

Deux cartes journalières CFF supplémentaires

En mai 2009, la commune mettait à disposition des Montheysans deux abonnements CFF journalier leur permettant de voyager une journée en train sur tout le réseau suisse pour le prix de 30 francs. Vu le succès rencontré, la commune a fait l'acquisition de deux abonnements supplémentaires depuis le début de l'année.

Ces quatre cartes journalières peuvent être retirés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au guichet de la

police municipale, place de l'Hôtel-de-Ville 2, sous certaines conditions:

- Une seule carte par personne et par jour. Il est possible de retirer ces billets jusqu'à cinq jours consécutifs
- Des réservations sont possibles uniquement par téléphone au 024 475 75 75. La carte journalière doit être retirée au guichet de la police municipale le jour même de la réservation, avant minuit.

Passé ce délai, la carte sera remise en vente.

- Les billets sont délivrés contre paiement comptant de la somme de 30 francs et sur présentation d'une pièce d'identité.
- Les cartes non utilisées ne sont pas reprises.

C. Mo

Appartements protégés

Pour s'adapter à l'évolution démographique, le Centre Médico-Social de Monthey (CMS) souhaite depuis quelques années mettre à disposition des citoyennes et citoyens des appartements à encadrement médico-social. Dès le 1er juin 2010, ce sera chose faite. Le CMS louera, en effet, un étage complet de l'agrandissement du Centre des Marmettes actuellement en construction pour y aménager deux appartements de 2½ pièces et quatre studios avec lieu de vie commun (appartement domino).

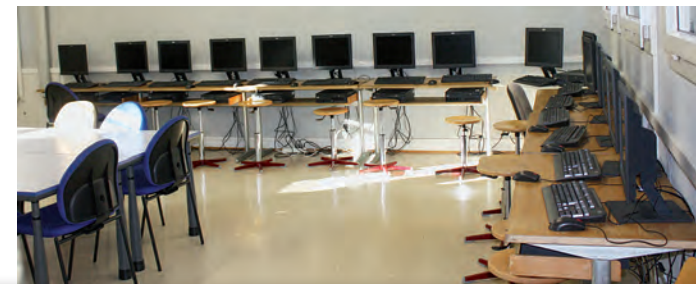
✦ **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du CMS (024 475 78 11).**

Beau geste du site chimique pour les écoles

Plus de 250 ordinateurs ont été installés dans les classes des écoles enfantines, primaires et du Cycle d'Orientation à la grande satisfaction des élèves et des enseignants. En effet, au moment de renouveler leur parc informatique, les responsables du site chimique montheysan ont pensé généreusement aux écoles de la ville. Pour le monde scolaire, ce geste rend encore plus concret l'intégration des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) dans l'enseignement.

Le Département de l'Education, de la Culture et du Sport porte une attention particulière sur l'utilisation de l'informatique à l'école. Dans ce sens, des cours sont actuellement mis sur pied pour les enseignants de Monthey. Ce soutien va assurément permettre le développement pédagogique des outils d'information et de communication avec les élèves.

Ce double axe, équipement et formation, doit ainsi apporter une plus-value pour l'enseignement dans les classes en permettant aux élèves une utilisation moderne et efficace de l'informatique. Le soutien du site chimique s'inscrit donc dans celui de la Ville; toutes les classes des écoles montheysannes sont maintenant équipées, ou sont en passe de l'être, d'outils informatiques renouvelés.



Salle informatique du collège de l'Europe, nouvellement équipée. (DR)

Une année bien remplie

Le Conseil général (CG) de la législature 2009-2012 fonctionne depuis plus d'une année et s'est réuni six fois en 2009. C'est l'occasion pour le bureau de revenir sur certains points traités durant cette année riche en événements importants pour notre cité.



La première séance du 12 février 2009 a célébré le 100e anniversaire de notre Conseil et fut la séance constitutive du Conseil, le bureau y fut élu.

A la séance du 23 mars 2009, les deux commissions permanentes de notre CG, la commission de gestion et la commission d'édilité et d'urbanisme ont été élues. Chacune est composée de 7 membres et d'autant de suppléants répartis entre les différents partis politiques. La commission de gestion a pour mission d'examiner la conformité de l'utilisation des crédits budgétaires, de vérifier les comptes ainsi que d'étudier les demandes de crédit supplémentaires et complémentaires. Elle contrôle également le fonctionnement des dicastères du Conseil municipal. Mme Marielle

Délitroz a accédé à la présidence de la commission.

La commission d'édilité et d'urbanisme a pour but d'étudier les différents objets qui sont de la compétence du CG dans les domaines de l'urbanisme et des travaux publics. Elle examine également le budget, les comptes et les demandes de crédit. M. Jean-Michel Rouiller a été élu président de cette commission pour la deuxième législature consécutive.

La séance du 11 mai 2009 et les deux suivantes ont été notamment consacrées au traitement du règlement du chauffage à distance. Cet important projet de la Satom portant sur un investissement de plus de 50 millions de francs va considérablement modifier la fourniture en chauffage de notre ville. Avec ce projet, ce

sont plus de 4000 foyers répartis entre Monthey et Collombey-Muraz qui pourront profiter du thermo-réseau. Ce règlement a été définitivement adopté lors de la session de juin. Les travaux ont ainsi pu débuter.

Lors de la séance du 9 novembre 2009, le CG a adopté l'avenant tarifaire concernant le chauffage à distance.

Enfin le budget 2010 a été traité lors de notre dernière séance du mois de décembre. Très ambitieux, celui-ci présente des investissements supérieurs à 17 millions avec une marge d'autofinancement de 6,8 millions.

L'année 2009, c'est aussi des questions de la part des conseillers généraux et des réponses du côté de la Municipalité, des développements de

postulat et des informations données au CG sur des domaines importants.

Vous connaissez certainement dans votre entourage un ou une conseiller(ère) général(e); ainsi si vous avez des souhaits particuliers ou des demandes à formuler concernant votre ville, n'hésitez pas à l'interpeller. Il ou elle se fera un plaisir de relayer votre message lors d'une prochaine séance du Conseil général. Ouverte au public, elle se déroule à la salle de la Gare. A noter que les procès verbaux de ses délibérations sont accessibles directement sur le site internet de la commune sous l'onglet «Officielle». La prochaine séance aura lieu le 3 mai 2010.

Le Bureau du Conseil Général

La Bourgeoisie et le vallon de They

De nombreuses personnes se posent les questions: en quoi Monthey est-elle touchée par la planification des Portes du Soleil, et pourquoi le vallon de They appartient-il à Monthey?

La Bourgeoisie de Monthey daterait de 1352, année de l'octroi des franchises par le Comte Amédée VI de Savoie, le fameux «Comte Vert». Son histoire se confond avec celle de la commune jusqu'à l'introduction de la nouvelle constitution fédérale en 1848. La gestion des communes n'est plus réservée aux seuls bourgeois. Dès lors la bourgeoisie suit donc sa propre voie en conservant ses biens. Depuis le début du XX^{ème} siècle, on assiste toutefois à son déclin financier. Ainsi, en 1936, au bord de la faillite, elle est contrainte de vendre ses biens à la commune, notamment ses forêts, à l'exception du vallon de They, cette enclave près de Morgins, attribué, en 1798, lors du démantèlement de la vaste Châtellenie de Monthey.

Ce domaine bourgeoisial, composé de plus de 5 millions de m² de pâturages, forêts et terres incultes, est voué principalement à l'agriculture de montagne. Cinq alpages constituent le territoire, soit They-neuf, Vieux-They, Sassex, Tovassière et Dronnaire. Très apprécié par les ran-

donneurs, le vallon de They connaît depuis quelques années un essor touristique important. Un sentier pédestre agrémenté de nombreux ponts de bois, a été construit le long de la Vièze, ceci en collaboration avec la bourgeoisie de Troistorrents. Ainsi, été comme hiver, les chalets de Vieux-They et Tovassière accueillent, grâce à leurs buvettes, de nombreux promeneurs et skieurs.

Lors du développement touristique au début des années 1970, ce vallon fit l'objet de nombreuses convoitises. Consciente du rôle important de ce vallon, et poussée par des personnes déjà soucieuses d'environnement, la Bourgeoisie signa avec les organisations de protection de la nature une convention qui faisait du vallon de They une zone de protection du paysage. On y interdit la construction d'installations mécaniques et retreignit la circulation.

Dans le cadre de la planification des Portes du Soleil, la protection du vallon de They est renforcée.

Le rôle de la Bourgeoisie de Monthey aujourd'hui

La Bourgeoisie incarne, en quelque sorte, la mémoire historique du pays. Elle contribue à maintenir les racines locales auxquelles les habitants de notre siècle sont de plus en plus attachés, et qu'ils cherchent à renforcer. La Bourgeoisie de Monthey soutient aussi les activités locales quelles soient sociales, culturelles ou sportives.

Par ses sorties ou ses soupers annuels, la Bourgeoisie joue un rôle de ciment dans la communauté montheyenne, car elle rassemble des milieux sociaux différents, des personnes fraîchement naturalisées ou appartenant à des familles établies depuis des siècles dans notre cité.

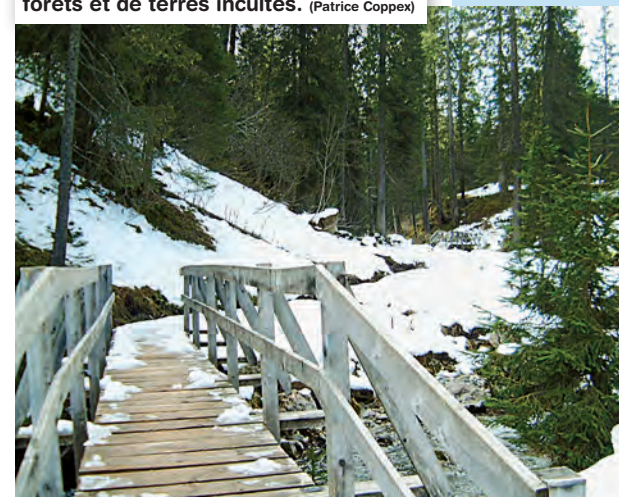
En ce qui concerne le vallon de They, la Bourgeoisie entend le protéger et le développer en conciliant les impératifs environnementaux, touristiques et agricoles, pour en faire un véritable lieu de détente dans le magnifique domaine des Portes du Soleil. Grâce à la convention signée avec la société des installations mécaniques, dans le cadre de la planification des Portes du Soleil, les enfants des écoles de Monthey bénéficient d'importantes réductions sur les abonnements de ski ou de la gratuité lors des sorties des écoles.

Devenir bourgeois

Jusqu'à la réforme législative de 2008, la Bourgeoisie était, en Valais, l'instance qui décidait des naturalisations. Dans la foulée, en décembre 2010, la Bourgeoisie a adopté un nouveau règlement, qui permet aux personnes attachées à Monthey d'intégrer plus aisément la Bourgeoisie et de renforcer ainsi leurs liens avec notre cité.

Jean-Bernard Duchoud

Le vallon de They, propriété de la Bourgeoisie, est composé de plus de 5 millions de m² de pâturages, de forêts et de terres incultes. (Patrice Coppex)



IMPRESSUM

Editeur
Commune de Monthey

Commission du journal
Fernand Mariétan
Gilles Borgeaud
Jean-Bernard Duchoud
Christian Multone
Jean-Daniel Lattion

Journaliste
Céline Monay (C. Mo)

Impression
Montfort SA - Monthey

Pour écrire au journal
administration@monthey.ch
www.monthey.ch